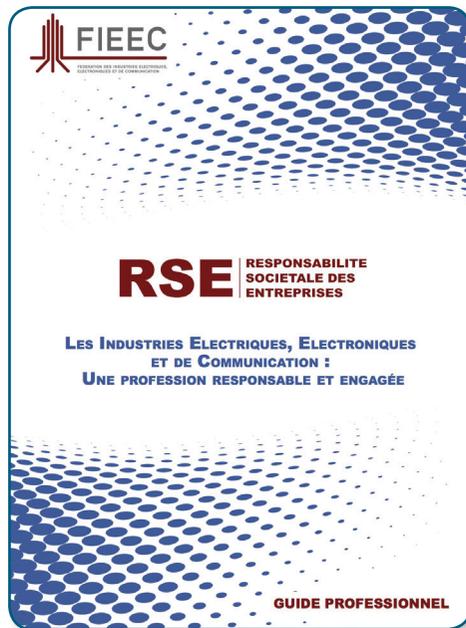
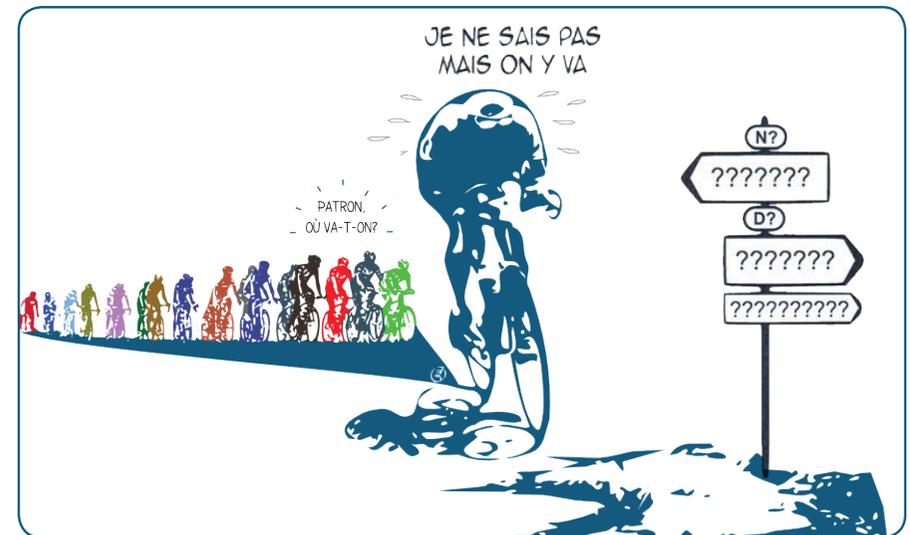


Vous souhaitez en savoir plus,
ou nous faire part de vos bonnes pratiques ?

Allez sur : www.fieec.fr
et téléchargez le guide professionnel de la FIEEC



Patrons de TPE-PME, savez-vous où vous allez ?



RSE, la bonne voie

La voie RSE n'est pas réservée aux grands groupes puisque vous y êtes déjà, sans le savoir... Vous êtes à l'écoute de vos salariés, de vos clients ; vous êtes attentifs aux impacts de vos activités sur la nature et sur la société. Structurer cette démarche va vous permettre d'élargir votre champ de vision à long terme, de le définir et, ainsi, de mieux cadrer votre stratégie. Votre entreprise sera alors mieux reconnue et valorisée par l'ensemble de vos parties prenantes.



Les 10 commandements de la RSE

Pour le Client

Tu consolideras avec tes clients et fournisseurs une relation de confiance.

Tu co-développeras avec eux des projets concrétisant votre partenariat.

Pour le Salarié

Tu veilleras au bien-être de tes salariés, à leur santé et à leur sécurité.

Par un véritable dialogue, tu assureras leur développement et leur « employabilité ».

Pour le Dirigeant

Tu partageras ta vision à long terme avec tes équipes.

Tu développeras une relation équilibrée avec tes parties prenantes.

Pour la Société

Tu contribueras au développement de ton territoire.

Tu t'intégreras aux communautés d'intérêt collectif.

Pour l'Environnement

Tu ne pollueras pas et gèreras tes déchets.

Tu optimiseras ta consommation d'énergie et préserveras les ressources naturelles.